

Informations sur la Journée du lait à la pause du 31 octobre 2023

Frais	Aucun frais n'est à votre charge. Le matériel que vous commandez et l'envoi sont gratuits. Swissmilk prend en charge les coûts d'achat du lait (y compris le lait sans lactose). Voir le paragraphe «Forfait que nous vous remboursons».
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Vous vous inscrivez et vous commandez le matériel souhaité en ligne via le Formulaire d'inscription et de commande sur notre site web. Vous pouvez aussi télécharger le matériel sous forme numérique sur Inscription et commande pour la journée du lait à la pause (crèche) Swissmilk - Le matériel vous est livré entre mi-septembre et mi-octobre. - Vous achetez le lait et, lors de la Journée du lait à la pause le 31 octobre 2023, vous servez un verre de lait aux enfants pour les dix-heures. Vous pouvez également reporter cette journée à une date ultérieure. - L'idéal est de l'intégrer dans l'exploration d'une thématique. Pour ce faire, nous vous proposons deux modules d'atelier sur les vaches & le lait et sur les dix-heures & goûters.
Quantité de lait	Veillez compter 1,5-2 dl de lait par enfant, ce qui correspond à 1 portion.
Achat du lait	Vous êtes responsable de l'achat du lait. Vous pouvez vous ravitailler auprès d'un producteur de lait, d'un commerçant, ou dans un magasin suisse de votre choix (p. ex. Coop, Migros, Volg, etc.). Swissmilk prend en charge les coûts d'achat du lait (y compris le lait sans lactose). Voir le paragraphe «Forfait que nous vous remboursons».
Forfait que nous vous remboursons	<p>Commande Lors de la commande, veuillez indiquer le nombre d'enfants qui participeront. Merci d'indiquer le nombre de participant·es le plus précisément possible, car le forfait sera calculé sur cette base.</p> <p>Montant du forfait Nous prévoyons actuellement un forfait de CHF 0.44/enfant. Sous réserve de modifications.</p> <p>Coordonnées bancaires ou postales Si vous souhaitez recevoir un forfait pour l'achat de lait, vous devez indiquer, lors de la commande, les coordonnées bancaires ou postales de la personne qui achète le lait.</p> <p>Décompte/virement du forfait pour le lait En cas de commande dans les délais (jusqu'au 30 août 2023) et d'indication correcte des coordonnées bancaires ou postales, le montant forfaitaire pour le lait sera versé d'ici à la mi-octobre sur le compte indiqué. En cas d'inscription tardive, le montant sera versé d'ici à la fin de l'année.</p>
Utilisation d'arômes tels que poudre à milkshake et d'Ovomaltine	Nous vous recommandons de servir uniquement du lait non sucré (lait nature) afin d'encourager une alimentation saine à la récré. Le lait sucré va à l'encontre de cette idée. Sa distribution a fait l'objet de plus en plus de critiques de la part des parents ces dernières années et a été interdite dans certains cantons par la direction de l'instruction publique. Si vous souhaitez quand même offrir du lait aromatisé sur votre stand, vous pouvez commander les arômes chez nous (poudre à milkshake fraise et Ovomaltine). Au préalable, vous devez obtenir l'accord de la direction de la crèche afin de ne pas enfreindre les règles relatives aux dix-heures.

	<p>Merci d'utiliser les arômes avec modération. Dosages recommandés: 1 boîte de poudre à milkshakes = 6,4 litres de lait = 32 portions 1 sachet = 10 litres de lait = 50 portions</p> <p>Vous pouvez aussi préparer un lait étoilé avec les enfants. Et pour compléter les dix-heures, vous pouvez proposer des petits pains aux carottes. Vous trouverez les recettes dans l'atelier sur les vaches & le lait.</p>
Lait sans lactose	Il se peut que des enfants soient intolérants au lactose. Pensez-y et prévoyez pour eux du lait sans lactose (achetez-en 1 à 2 litres). Les coûts vous seront également remboursés au moyen du forfait.
Boissons végétales	Veillez noter que les boissons végétales (boisson au soja, à l'avoine, aux amandes, etc.) ne sont pas remboursées.
Commande de matériel	Veillez commander le matériel sur notre site web au moyen du Formulaire d'inscription et de commande , ou téléchargez le matériel sous forme numérique sur Inscription et commande pour la journée du lait à la pause (crèche) Swissmilk
Quantités	Vous pouvez commander tout le matériel dont vous avez besoin; merci de ne pas en commander plus que nécessaire. Le matériel d'information est créé spécialement pour cette occasion. Afin que nous puissions planifier la production des quantités exactes, les commandes doivent nous parvenir en temps voulu et doivent être raisonnables et appropriées. Le matériel en trop ne peut être réutilisé.
Matériel manquant	Pour des raisons logistiques, la livraison peut être effectuée en plusieurs colis. Si, à la date du 13 octobre 2023 , du matériel devait encore manquer, veuillez vous manifester sans délai à l'adresse laitalapause@swissmilk.ch ou au numéro de téléphone 031 359 57 28 afin que vous le receviez à temps.
Délai de commande et livraison	Le formulaire d'inscription et de commande peut être soumis en ligne jusqu'au 30 août 2023 . Le matériel doit être commandé au moyen du formulaire d'inscription et de commande et sera livré entre mi-septembre et mi-octobre.
Modifications de l'événement, des responsables, du nombre de participants	Veillez nous annoncer à temps tout changement de personne de contact dans la crèche, d'annulation ou de modification du nombre de participant·es.

Si vous avez des demandes particulières ou des questions, nous vous répondons volontiers.

Pour les **commandes supplémentaires/annulations**, les questions relatives à la **commande** ou à l'**organisation**:

laitalapause@swissmilk.ch ou 031 359 57 28